

La carte bancaire virtuelle professionnelle

Description

La carte bancaire virtuelle professionnelle ou e-carte bleue présente des avantages aussi bien pour l'entreprise que les collaborateurs. Il s'agit d'une solution de paiement associée à un compte pro. Étant connectée à un logiciel fiable et intelligent, elle offre à son utilisateur plus de sécurité qu'une [carte bancaire physique](#).

Surtout utilisée par les cadres pour mieux gérer les dépenses professionnelles, elle permet d'effectuer des paiements en ligne sans devoir divulguer les données personnelles. Avant de s'en servir, il convient de bien comprendre son fonctionnement.

[Créer mon entreprise en ligne](#)

Qu'est-ce qu'une carte bancaire virtuelle professionnelle ?

Comme l'indique son nom, il s'agit d'une **carte bancaire dématérialisée** que les [chefs d'entreprise](#) ou les collaborateurs peuvent utiliser pour réaliser toute transaction en ligne :

- Réservation d'hôtels ou de billets d'avion ;
- Achat de matériels de bureau ;
- Abonnement à un service en ligne.

Définition et caractéristiques

C'est une **carte bancaire sans support physique** qui est surtout utilisée pour réaliser des achats en ligne, à partir d'un ordinateur ou d'un smartphone. Mais les professionnels peuvent s'en servir également auprès d'un magasin. En effet, elle possède un numéro, une date d'expiration, ainsi qu'un code de vérification (CVV), à l'instar d'une carte classique.

Fonctionnement

Reliée à un [compte pro](#), la carte bancaire virtuelle professionnelle peut non seulement être paramétrée en temps réel avec un plafond à respecter, mais également être

créditée du montant défini par l'utilisateur. Ce dernier **en choisit également la durée de validité**. De plus, il a la possibilité de suivre son activation à partir d'une interface dédiée.

Chaque fois qu'il a besoin de faire un paiement, il aura tout simplement à **générer une carte de manière aléatoire**. De cette façon, son numéro de compte ne sera en aucun cas fourni au commerçant. Mais selon ses besoins, l'utilisateur peut créer aussi une carte à usage récurrent. Outre le plafond de dépenses, il a le choix de paramétrer :

- Le type d'achat ;
- Les jours autorisés.

Quels sont les deux principaux types de CB virtuelles ?

Comme cité précédemment, le professionnel a le choix de créer une carte bancaire virtuelle à usage récurrent. Mais il a la **possibilité également d'opter pour un type de carte utilisable une fois seulement**.

Carte à usage unique

Souvent, l'entreprise choisit d'utiliser ce type de carte pour éviter tout risque de piratage. Il ne sera **plus valide une fois la transaction réalisée**. Chaque achat nécessite alors un nouveau code, ce qui rend les opérations totalement sécurisées. En effet, l'authentification demandée minimise le vol de données.

Aussi, les professionnels se servent surtout de la carte à usage unique **pour réaliser une dépense ponctuelle**. Son fonctionnement est tout simple. Il suffit de renseigner son numéro pour valider le paiement.

Carte à usage récurrent

Comme l'indique son nom, ce type de carte convient aux professionnels qui ont besoin d'effectuer des **paiements récurrents du même montant**. C'est par exemple l'option idéale pour :

- Régler régulièrement la facture du même fournisseur ;
- Effectuer d'autres dépenses automatiques (abonnement à un service par exemple).

À noter : pour payer un abonnement, l'utilisateur doit fournir tout simplement le code de la carte à usage récurrent une seule fois. Les prélèvements s'effectueront tout seuls ensuite.

Quels sont tous les avantages de la carte bancaire virtuelle professionnelle ?

La carte bancaire virtuelle professionnelle est particulièrement pratique pour gérer les dépenses. Mais elle présente encore un certain nombre d'avantages. **C'est pourquoi un nombre croissant d'entreprises s'en sert** pour réaliser des paiements en ligne.

Un gain de temps

En plus d'être simple d'utilisation, cette carte de paiement dématérialisée permet de bénéficier d'un gain de temps considérable. Sa création s'effectue en quelques secondes. Il suffit de **se connecter à l'application de la banque** pour la créer.

Le dirigeant d'entreprise peut **créditer la carte des employés en quelques clics seulement**, ce qui évite de retarder les projets. Les collaborateurs auront ainsi la possibilité d'effectuer les achats à sa place, sans devoir tout le temps l'attendre, ce qui les fait en même temps gagner en autonomie. De plus, il est possible de transférer de manière automatique les paiements vers un [logiciel de comptabilité](#).

Grâce à la **rapidité de paiement**, la gestion de la trésorerie devient plus simple. En effet, le fonds de roulement en est optimisé. En effet, les services financiers n'ont plus besoin de prévoir des fonds pour anticiper les prélèvements à venir.

Des transactions sécurisées

La carte bancaire virtuelle professionnelle a aussi la réputation d'être plus sûre par comparaison avec la CB classique. Son utilisation **réduit le risque de fuite d'informations** en dehors de l'entreprise. Elle donne le moyen d'effectuer également des paiements plus transparents.

Pour rappel, l'utilisation d'une carte virtuelle à usage unique **permet de sécuriser les coordonnées bancaires**. Il n'est pas possible de les réutiliser en cas de piratage parce qu'elles font l'objet d'une modification, après chaque achat. C'est surtout ce qui réduit le risque de fraude.

De plus, la carte virtuelle **ne comporte aucune donnée matérielle**. Les

cybercriminels n'ont pas suffisamment de temps pour intercepter son numéro qui disparaît trop rapidement. Il n'est pas possible de dupliquer ou de tracer ce dernier pour remonter jusqu'à l'adresse IP de son utilisateur en vue d'usurper son identité.

À la différence d'une CB professionnelle physique, **la carte virtuelle peut même être suspendue de manière temporaire** afin de renforcer la sécurité des transactions. De plus, son utilisateur ne risque pas de la perdre. Dans le cas où il se ferait voler, il a toujours la possibilité de vérifier en ligne si elle a été utilisée. Il a même le choix de bloquer l'e-carte bleue. Rappelons qu'il est aussi possible de la désactiver à tout moment.

Lorsqu'un entrepreneur n'est pas sûr de la sécurité d'un site web, il peut créer une carte bancaire virtuelle professionnelle, la débiter et la supprimer. Les données de cette dernière ne feront pas l'objet d'un enregistrement, une fois le paiement réalisé. Elle deviendra automatiquement invalide.

En somme, les paiements réalisés avec une carte virtuelle sont plus sécurisés parce que son utilisateur peut la paramétrer en fonction de ses besoins. En effet, il a la possibilité de choisir aussi bien la date d'expiration que la durée de validité. De plus, une **double authentification** est généralement requise à chaque transaction.

Une meilleure gestion des dépenses

En plus d'assurer des paiements transparents, la carte virtuelle **optimise la gestion des flux financiers**. En l'utilisant, les collaborateurs n'ont plus à avancer les fonds nécessaires pour payer les dépenses professionnelles et attendre plusieurs semaines avant d'obtenir leur remboursement. Ils n'ont pas non plus à attendre l'obtention des données de la CB physique de la part de leur employeur.

À noter : en plus de ne plus devoir avancer les frais professionnels, les employés sont moins stressés en utilisant la carte virtuelle parce qu'ils n'ont plus à attendre longtemps le remboursement des dépenses réalisées.

La carte étant rattachée à une plateforme, l'employeur peut suivre, en toute facilité, les dépenses en question. Pour bien gérer les coûts, il a le **choix de fixer des budgets** :

- Mensuels ;
- Hebdomadaires ;
- Quotidiens.

Pour contrôler les dépenses, il peut même définir le :

- Plafond ;
- Le type d'achat (transport, restaurant, etc.).

Il a même la **possibilité de choisir de bloquer la carte bancaire virtuelle professionnelle tous les week-ends**. Notons aussi qu'en utilisant cette dernière, les services financiers n'ont plus à vérifier l'état des comptes de la CB d'entreprise chaque fin du mois, ce qui rend leur travail à la fois plus simple et rapide. En effet, la démarche administrative deviendra moins chronophage et pénible.

Concernant le plafond, il est **adaptable aux besoins de chaque employé** ou bien le cadre qui s'en sert. Et toutes les transactions effectuées seront clairement identifiées. Dans le cas où l'employeur se trouverait en conflit avec le collaborateur utilisant la CB, il peut bloquer facilement cette dernière. En somme, elle est à la fois pratique et utile aussi bien pour l'entreprise que les salariés.

La possibilité de payer en ligne dès l'ouverture du compte

La carte bancaire virtuelle professionnelle **peut être utilisée aussitôt qu'elle est créée**, ce qui constitue également un avantage considérable pour son utilisateur. Le titulaire d'un compte bancaire doit attendre généralement la réception de sa carte physique pour pouvoir s'en servir.

Pour profiter de tous les avantages de la carte virtuelle, le professionnel devra tout simplement [ouvrir un compte bancaire en ligne](#). La démarche **s'effectue en quelques minutes seulement** depuis l'espace client de la banque choisie. Une fois cela fait, il pourra commencer à réaliser les achats nécessaires à la gestion de son entreprise.

À noter : en cas de besoin, les clients professionnels d'une banque peuvent alors générer en quelques secondes une CB virtuelle, depuis son application mobile.

Quels sont les plafonds d'une carte bancaire virtuelle professionnelle ?

Par défaut, ils sont identiques à ceux d'une CB physique. Par ailleurs, **les entrepreneurs peuvent définir les limites de paiement selon leurs besoins** :

- Budget dédié à un projet ;
- Dépense ponctuelle ;
- Somme réservée à un déplacement ;

- Solution de paiement pour toute une équipe.

Grâce à sa flexibilité, la carte bancaire virtuelle professionnelle donne ainsi le moyen de gérer les dépenses professionnelles **suivant les besoins et les activités de l'entreprise**. Par exemple, certaines banques en ligne proposent un plafond de 10 000 euros par semaine. D'autres donnent aux clients la possibilité de définir des limites de paiement personnalisées parce que chacun de leurs collaborateurs peut avoir un besoin particulier. En même temps, ils leur permettent d'établir des règles flexibles.

Où peut-on obtenir une CB virtuelle professionnelle ?

Des fintechs mettent gratuitement à la disposition de leurs clients des **centaines de cartes bancaires virtuelles professionnelles**. Ces dernières peuvent être confiées à leurs collaborateurs. Les entrepreneurs ont le choix également de les assigner à des dépenses mensuelles, par exemple pour payer des campagnes publicitaires en ligne ou un abonnement à un logiciel. D'autre part, certaines banques en ligne proposent une carte illimitée tandis que d'autres permettent surtout aux consommateurs d'utiliser une CB compatible avec le paiement mobile.

En principe, **la carte virtuelle professionnelle est incluse dans les offres bancaires** et leur nombre est limité ou non selon les banques. En effet, elles peuvent varier d'une institution à l'autre. Certains établissements proposent même un service dédié uniquement aux [micro-entrepreneurs](#). Ils leur permettent d'accéder à une carte virtuelle sur une application mobile.

D'autre part, des banques permettent à leurs clients de créer une **carte bancaire virtuelle professionnelle temporaire**. L'entrepreneur peut la paramétrer en fonction de ses besoins :

- Capacité de paiement ;
- Budget ;
- Durée de validité.

Pour créer la carte éphémère ou temporaire, il devra générer tout simplement les numéros depuis l'application mobile de la banque. Il lui suffira de définir les limites en quelques secondes, à partir de n'importe quel endroit où il se trouve. Rappelons que la CB sera compatible non seulement avec les achats sur Internet, mais également dans les magasins physiques, à travers les services, tels que Google Pay et Apple Pay disponibles sur un smartphone.

Pour obtenir une carte virtuelle, il faut généralement ouvrir un compte professionnel auprès d'une banque et **créer la carte depuis l'application bancaire**. Dans le cadre de la démarche, l'entrepreneur devra choisir également les dates de validité et ajouter l'e-carte bleue à un service de paiement mobile.

FAQ

Comment la carte bancaire virtuelle professionnelle fonctionne-t-elle ?

Elle présente les avantages de la carte classique, mais au lieu d'être rangée dans le portefeuille physique de son utilisateur, elle est stockée dans un wallet ou portefeuille électronique. À la fois facile d'utilisation et simple, elle facilite les paiements en ligne. Notons qu'elle n'est pas accessible auprès de tous les établissements bancaires.

Comment payer en ligne avec une carte bancaire virtuelle ?

La carte bancaire virtuelle ou e-carte s'utilise généralement de la même façon que la carte classique. Pour réaliser des achats en ligne, son utilisateur doit fournir le numéro de la carte éphémère ou de celle à usage récurrent. Il faut aussi qu'il précise sa date d'expiration avant d'insérer le code de vérification ou CVV.

Que peut-on payer avec une carte virtuelle Mastercard ?

À l'instar de la Mastercard classique, la carte bancaire virtuelle donne à son utilisateur la possibilité d'effectuer tout paiement en ligne :

- Achat sur Internet ;
- Abonnement à un service ;
- Règlement de la facture d'un fournisseur ;
- Réservation d'un billet de train ;
- Réservation d'hôtel ;
- Achat dans une boutique physique.